

ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT POUR LES ÉQUIPES DE LA GESTION LOCATIVE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Mobiliser ses équipes pour réussir les réformes Hlm

La réforme du secteur Hlm oblige les organismes à se rapprocher pour atteindre le seuil de 12 000 logements. Plusieurs possibilités de regroupements s'offrent à eux. Selon leur situation les enjeux sont à définir. Ils sont de fait territoriaux, financiers et stratégiques en vue d'offrir des capacités de production et de réhabilitation nouvelles.

Ces 2 jours de formation permettront aux managers de comprendre la genèse des évolutions réglementaires et d'en préparer la mise en place. Pour les équipes, la session permettra de se placer dans son environnement et d'être force de proposition pour l'exécution des missions qui vont leur être confiées.

PUBLIC

Responsable de service, de pôle, responsable d'équipe, chef de projet, tout collaborateur d'un service Gestion locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- > analyser les évolutions réglementaires et les situer dans leur contexte
- > mobiliser les leviers du changement, s'adapter au changement
- > anticiper les besoins et les points de blocage éventuels
- > établir une stratégie de gestion

repenser les outils de gestion et de suivi.

PÉDAGOGIE

Apports juridiques et applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets. Échanges à partir des questions des participants et étude de cas pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Mickaël FOUILLOU, Consultant-formateur expert en management et accompagnement du changement.

DATES DES SESSIONS INTER

les 1er et 2 juin 2026 - Distanciel les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET: 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS: intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU



AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?



PENDANT - EN GROUPE

Rappel sur les récentes évolutions réglementaires

- les principales lois impactant le modèle Hlm
- loi ELAN/3DS : les conséquences pratiques

Fusion et regroupement des organismes de logement social

- organisation de la préfiguration
- définition stratégique de la fusion
- mise en place opérationnelle
- communication interne et externe

Cotation de la demande de logement

- les critères liés aux objectifs et les engagements d'attribution
- transparence de la procédure
- les priorités d'attribution
- quels objectifs d'attribution : DALO et publics prioritaires, équilibre territorial

Gestion en flux des réservations de logements sociaux

- qui sont les réservataires ?
- les impacts de la gestion en flux
- le calcul des volumes de réservation
- la programmation et la révision des engagements
- le suivi opérationnel de la démarche

Projet de rénovation urbaine

- la réglementation liée au traitement du relogement en CALEOL
- définition des forfaits obligatoires et optionnels
- quelle politique commerciale liée au relogement mettre en place ?
- la constitution d'un marché spécifique lié aux déménagements
- les notions de constitution des DID et DAD
- comment travailler en partenariat avec une MOUS relogement ?

Examen d'occupation des logements par la CALEOL

- les nouvelles compétences de la CALEOL
- identification du périmètre d'application
- quels publics concernés ?
- la programmation de traitement du parc.



APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.